

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 juin 2011

Président : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de M. Claude VUILLIET), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, Mme Dominique CONORT, M. Kamel EL FEDIL, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER (pouvoir de M. Gilles CURTI), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, M. Edmond GRONDIN, M. Christian MAMY (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Christophe BOLLENGIER (pouvoir de M. Olivier FRAUDEAU), Mme Marie-Annick DUCHENE, M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTE, Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME.

Absents excusés : M. Claude VUILLIET (pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE), M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme KIBLER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER, Mme Dana SOLECKI, (pouvoir à M. Christian MAMY), M. Olivier FRAUDEAU (pouvoir à M. Christophe BOLLENGIER), M. Michel SAPORTA, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir à M. Roland de HEAULME), M. Michaël THOMAS.

Secrétaire de séance : Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 21 juin 2011

Date d'affichage de la convocation : 22 juin 2011

Nombre de conseillers en exercice : 71

Nombre de membres présents : 61

N° de l'ordre du jour :

2011.06.35 : Avenant n°1 à la convention de gestion provisoire du service de distribution de l'eau sur la commune de Rennemoulin avec le SIAEP de la région de Feucherolles.

M. Pierre-Yves STUCKI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Lors de la séance du 26 mai 2009, le conseil communautaire a approuvé l'extension des compétences de Versailles Grand Parc. Parmi les nouvelles compétences transférées, la communauté a retenu la compétence « eau ».

Par arrêté des préfets des Yvelines et de l'Essonne en date du 17 décembre 2010, Versailles Grand Parc a étendu son périmètre aux communes de Bailly, Noisy-le-Roi et Rennemoulin. A la notification de cet arrêté, la commune de Rennemoulin, membre du syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de la région de Feucherolles (SIAEP), est retirée d'office de ce syndicat.

Versailles Grand Parc a délégué la gestion du service de l'eau pour une partie de son territoire au syndicat mixte pour la gestion du service des eaux de Versailles et de Saint-Cloud (SMGSEVESC). Pour une raison de cohérence dans la gestion de cette compétence, il est proposé au conseil communautaire de confier à ce même syndicat la gestion du territoire de la commune de Rennemoulin.

Par délibération en date du 1^{er} février 2011, le conseil communautaire a approuvé la convention provisoire avec le SIAEP de la région de Feucherolles pour la gestion du service de l'eau sur le territoire de la commune de Rennemoulin.

Dans la mesure où la procédure d'adhésion de cette commune au SMGSEVESC nécessite de recueillir l'accord de diverses assemblées délibérantes, il est nécessaire de prolonger les mesures contractuelles transitoires afin d'assurer la continuité du service public dans des conditions identiques pour les usagers.

Il est donc proposé d'établir un avenant à la convention provisoire pour la période du 1^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2011, pour assurer la continuité du service public de l'eau potable sur le territoire de la commune de Rennemoulin.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil Communautaire :

- 1) *approuve l'avenant n°1 à la convention provisoire avec le SIAEP de la région de Feucherolles relative à la gestion du service de l'eau sur le territoire de la commune de Rennemoulin, pour une prolongation de sa durée jusqu'au 31 décembre 2011 ;*
- 2) *autorise le Président ou son représentant à signer ledit avenant et tout document s'y rapportant.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 61

Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégalion,


Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

07 30 30 30 30

1 5 0 3 0